



CERCLE DES FERMÈRES DE LAURIER-STATION

VOUS INVITE À SA PROCHAINE RENCONTRE

LUNDI 12 JUIN (19H30)

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LAURIER-STATION



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 12 JUIN 2023 (19H00) LA CHAPELLE

SOMMAIRE

MOT DE LA MAIRESSE	3-4
ANNONCES DIVERSES	5-8
AVIS PUBLIC	9-10
DÉFI LAURIER	11-12

BAINS LIBRES PRINTEMPS 2023

HORAIRE

16 avril au 10 juin 2023

DIMANCHE	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
13h00 - 13h50		10h30 - 11h20 ½ piscine	11h00 - 11h50 ½ piscine	11h30 - 12h20
		12h00 - 12h55	12h00 - 12h55	
	18h30 - 19h20	18h30 - 19h20	18h30 - 19h20	
	19h30 - 20h25	19h30 - 20h25		

BAINS FAMILIAUX

Baignade libre
Accès aux glissades
Pas de couloir de nage

BAINS EN LONGUEUR

Entraînement libre
3 Couloirs de nage

TARIFICATION

Moins de 2 ans	GRATUIT
Enfant (2 ans à 14 ans)	2.00\$
Adulte (15 ans et +)	4.00\$

CARTE 25 BAINS

Enfant	35.00\$
Adulte	75.00\$



Les enfants de **moins de 7 ans doivent être accompagnés** et sous la surveillance constante d'une personne de **15 ans ou plus** présente dans l'eau.



Vestiaires Hommes et femmes

Sont admis au vestiaire des femmes :

Les enfants de 6 ans et moins accompagnés d'un adulte féminin et les filles de 7 ans et plus.



Sont admis au vestiaire des hommes :

Les enfants de 6 ans et moins accompagnés d'un adulte masculin et les garçons de 7 ans et plus.



La douche est obligatoire avant la baignade.



Le bonnet de bain n'est pas obligatoire.

Casque de bain en vente à la réception au coût de 6.50\$

Toutefois, les personnes ayant les cheveux longs doivent les attacher.



Il est interdit de prendre des photos dans la piscine et dans les vestiaires.



Bonjour à tous,

Permettez-moi comme à chaque mois de vous parler de l'évolution de certains projets qui se réaliseront dans les prochaines semaines dans votre municipalité.

Laurier-Station est une municipalité en croissance, de jeunes familles viennent s'y installer à notre grand bonheur. Il reste encore quelques terrains résidentiels à vendre, informez-vous auprès de la municipalité.

Centre de conditionnement physique (gym)

Bonne nouvelle, l'entreprise **Impulsion centre d'entraînement** ouvrira son premier centre d'entraînement à Laurier-Station. Dernièrement, le conseil municipal a accepté une offre de cette jeune entreprise locale pour la location des locaux au Complexe récréatif. Le contrat de location d'une durée de 62 mois comprend également l'achat de nos équipements actuels qui seront remplacés par des équipements plus modernes.

Cette nouvelle entente est gagnante pour tous! Pour la municipalité, elle se traduira par une économie considérable d'environ 100 000\$ et pour vous, citoyens et citoyennes de Laurier-Station, l'entreprise vous offrira un rabais de 15% sur l'abonnement et un 5% supplémentaire pour les étudiants et les personnes de 60 ans et plus, en plus de vous offrir l'accès à divers professionnels pour répondre à vos besoins.

Dès le 24 juin prochain, l'entreprise **Impulsion centre d'entraînement** s'installera dans ses nouveaux locaux, qui seront accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle entreprise à Laurier-Station.

De plus, nous sommes très heureux de vous annoncer que notre entraîneur des 22 dernières années au centre de conditionnement physique, M. Érick Lampron, sera notre nouveau directeur des Loisirs, à compter du 12 juin prochain, en remplacement de Mme Rosalie Martel pendant son congé de maternité.

Réfection du terrain de tennis et du stationnement

Les travaux de réfection des terrains de tennis, réalisés par Excavations Sainte-Croix, débiteront le lundi 15 mai prochain, au coût de 393 704\$. On se rappellera que la Municipalité a obtenu une subvention de 100 000\$ du ministère de l'Éducation pour la réalisation de ce projet.

Terrain de balle

Notre terrain de balle a subi une cure de rajeunissement dans les dernières semaines. En effet, après la surface de jeu l'automne dernier, les bancs des joueurs et les estrades ont été remplacés pour la sécurité de tous. Nous souhaitons aux amateurs de balle une belle saison !

Réfection de la rue Jean XXXIII

Dans les dernières semaines, nous avons pris la décision de reporter d'un an les travaux sur la rue Jean-XXXIII en raison de certains délais et pour diminuer les coûts de construction.

Défi Laurier

Je vous invite à participer en grand nombre aux activités du Défi Laurier, qui auront lieu les 8, 9 et 10 juin prochain. Vous trouverez la programmation complète sur leur page Facebook. Je tiens à souligner le travail exceptionnel du comité organisateur de cette édition.

Venez rencontrer l'équipe du conseil municipal qui vous servira les hot dog, samedi midi, le 10 juin.

Relais pour la vie

Samedi, le 10 juin prochain, je participerai au Relais pour la vie, qui aura lieu à Saint-Apollinaire. Cette année, les 18 maires de la MRC de Lotbinière ont décidé de s'unir pour former une équipe, les Maires de Lotbinière. Comme élue, je souhaite apporter mon appui à cette organisation et témoigner mon soutien aux familles qui sont touchées par le cancer. Il est possible de faire un don en vous rendant sur le site du Relais pour la vie et en cherchant le nom du participant (Huguette Charest) ou l'équipe (Maires de Lotbinière).

Je vous remercie pour votre appui !

En terminant, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour souhaiter à toutes les mamans de Laurier-Station **une belle fête des Mères !**

Huguette Charest

Mairesse



La tonte de **PELOUSE**

Le bruit de la tondeuse pouvant être incommodant, la réglementation des heures de tonte permet de préserver la quiétude du voisinage. Il est interdit sur le territoire de la municipalité d'utiliser tout équipement et outillage causant du bruit dont notamment une tondeuse à gazon, un coupe herbe, une scie à chaîne, une débroussailleuse et tout autre équipement et outillage qui permet d'effectuer des travaux de soudure, de menuiserie, de construction ou de démolition durant les heures suivantes :

- entre 21 H et 7 H, du lundi au vendredi
- entre 17 H et 9 H les fins de semaine

Amende : 100\$ (SQ)

*Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) concernant la tonte de pelouse sur le territoire de Laurier-Station. SECTION 4.8 ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGES

Excréments de **CHIENS**

La Ville de Laurier-Station vous rappelle également que les propriétaires de chiens doivent procéder à l'enlèvement des matières fécales de leur animal dans tout espace public (parc, rue, piste cyclable, etc.) par des moyens appropriés et en disposer de façon adéquate, soit dans les ordures ménagères. La collaboration des citoyens est demandée puisqu'une augmentation du non-respect de cette mesure est constatée.

Prévention incendie – **FEUX** à ciel ouvert

Avant de procéder à l'allumage d'un feu à ciel ouvert, demandez l'autorisation de la municipalité, nous pourrions valider avec vous des mesures de sécurité à prendre et de plus, vous autoriser, s'il y a lieu, à procéder à l'allumage.

N'oubliez pas de demander votre permis de brûlage

(défrichage de terrain, feu de joie ou feu de branches)

Le formulaire est disponible sur le site internet de la municipalité,

dans la section Incendie.

Si vous voulez profiter d'un feu de plaisance dans votre cour arrière votre installation doit :

- Être réalisée dans un appareil prévu à cet effet et muni d'un grillage pare-étincelles fixé au contenant.
- Reposer sur un socle incombustible et stable
- Les flammes ne doivent pas avoir une hauteur de plus de 2 mètres.





LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS
10^e ÉDITION

Marché des petits entrepreneurs de Saint-Flavien et Dosquet

Bienvenue à tous les jeunes entrepreneurs de la région!

Inscriptions en ligne dès le 10 février au petitsentrepreneurs.ca
3 juin 2023

Salle des Lions
16 rue des Érables, St-Flavien

Point de vente à Dosquet à venir!



REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIÈRE

MAI 2023



REGROUPEMENT
DES JEUNES
DE LOTBINIÈRE

BONS COUPS DES JEUNES

- 2 jeunes participants à la grande consultation jeunesse.
- 7 jeunes invités à la soirée reconnaissance du bénévolat pour leur implication.
- 7 jeunes participants à notre atelier sur le thème de la consommation animé par le portage.

À VENIR

- Mai: Atelier sur l'image corporelle- école primaire de St-Patrice et St-Narcisse
- 13 mai: Vente de roses
- 15 au 19 mai: Détox Digitale
- 19 mai: Lazer Tag Inter MDJ
- 28 Mai : Arbre-en-arbre

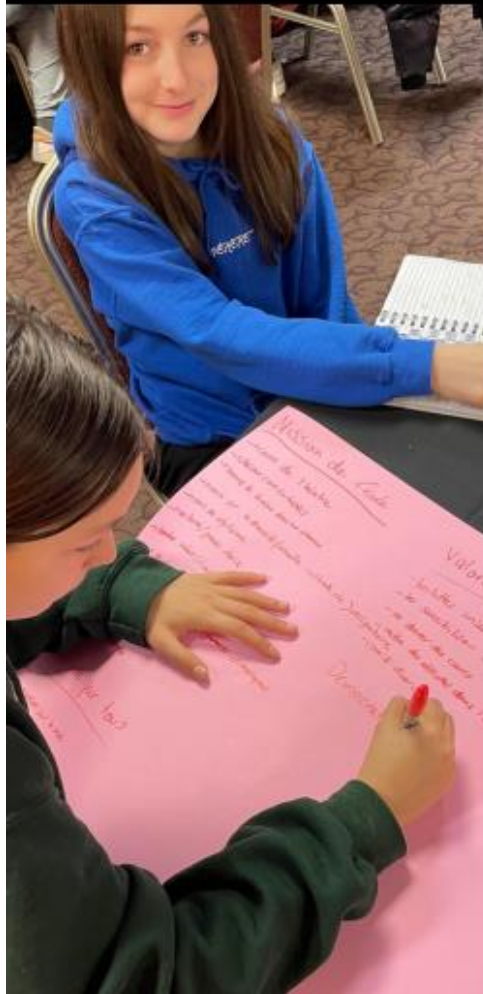
Activités offertes pour tous les jeunes de 12 à 17 ans de la MRC de Lotbinière

rjlotbiniere

rjlotbiniere

Regroupement des jeunes de Lotbinière

www.rjlotbiniere.com



Grande consultation jeunesse
Golf fluo et





Maison de la Famille
de Lotbinière

Programmation ÉTÉ 2023 29 mai au 25 août GRATUIT – Inscription – Infos

www.maisonfamilotelotbiniere.com 418-881-3486

POUR (PARENTS, MÈRES, PÈRES, ENFANTS, GRANDS-PARENTS, FEMMES, HOMMES, **TOUTES FAMILLES**, SÉPARÉES, RECOMPOSÉES,...

LUNDI (9 à 11h)	MARDI (9 à 11h)	MERCREDI (9 à 11h)	JEUDI (9 à 11h)	VENDREDI (9 à 11h)
Pause-café ! On échange, sur l'actualité, on socialise	On jardine Géraldine On apprend, on prend soin, on récolte...	Stimulation langage motricité fine (parent-enfant) Pour apprivoiser les petits défis	Vie de Famille (parents) On s'outille pour différents défis, soutien parent Circuits motricité (parent-enfant)	Santé physique et mentale Bouger ensemble parce que c'est plus plaisant
(13 à 15h) 5 juin : Échange de plantes 3 juillet : Grand Bazar ! 19 juin : Pique-nique ! 7 août : Bal costumé !	(13 à 15h) Péting-pétanque ! Pour le plaisir de jouer et de socialiser	(13 à 15h) Périnatal'été ! Pour parents d'un bébé ou en attente d'un...	(13 à 15h) Créativité-Émotion Mieux se connaître Par la création et les émotions	(13 à 15h) Péting-pétanque ! Pour le plaisir de jouer et de socialiser
Nos ateliers seront en extérieur chaque fois que le temps le permet				
SERVICES				
ÉCOUTE ACCOMPAGNEMENT : Adultes, couples, mieux surmonter les difficultés	Pour mieux INTERVENIR : Conseils éducatifs pour parents	SOUTIEN POUR HOMMES : Pour surmonter les difficultés	SOUTIEN SÉPARATION : Comment le vivre le plus harmonieusement possible, pour les enfants, pour vous	CONSULTATION PROFESSIONNELLE BRÈVE: Avocat Médiation familiale
Cocainomanes anonymes (toutes dépendances) Les lundis 19h	MÉDIATION CITOYENNE : Soutien concernant les conflits (voisinage, famille...)	FÊTE-CŒUR-TEMPS : Du temps pour les aînés en soulignant leur anniversaire	PRÉSENCE LOTBINIÈRE : Suivi, accompagnement, soutien lors d'un deuil	COPARENTALITÉ Pour prendre soin des parents et des enfants
Fermé du 24 juillet au 7 août Vacances de la construction				

Judith Lajoie inc.
Société par actions d'un courtier immobilier
Coach Achat-Vente

B 418.666.5050
C 581.982.2211

 **RE/MAX RÉFÉRENCE 2000**
AGENCE IMMOBILIERE
FRANCHISE INDÉPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC INC.

3333, rue du Carrefour, local 250
Québec (QC) G1C 5R9
judith.lajoie@remax-quebec.com
www.judithlajoie.com





AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné que lors de la séance du conseil municipal tenue le 8 mai 2023 à 19h, à la salle de La Chapelle, située au 364 rue Saint-Joseph à Laurier-Station, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :

- **Règlement 10-23 intitulé « Règlement régissant la démolition d'immeubles ».**

Une assemblée de consultation aura lieu le 18 mai 2023 à 18h30 au bureau municipal situé au 121 rue Saint-André à Laurier-Station. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement 10-23 qui ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Au cours de cette assemblée, un représentant dûment nommé par le conseil municipal expliquera le projet de règlement, dont la procédure d'obtention d'un certificat d'autorisation pour la démolition d'un immeuble patrimonial et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement faisant l'objet du présent avis peut être consulté au bureau de la municipalité de Laurier-Station, situé au 121 rue Saint-André, à Laurier-Station, durant les heures d'ouverture régulières du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et du 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Donné à Laurier-Station, ce 9^e jour de mai 2023

Stéphane Dion
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **STÉPHANE DION**, directeur général de la municipalité de Laurier-Station, résidant de Sainte-Croix, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- **Site internet de la municipalité de Laurier-Station en date du 9 mai 2023**
- **Babillard public – Hôtel de ville de Laurier-Station**
- **Journal l'Express de Laurier**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour de mai 2023



Stéphane Dion
Directeur général, greffier-trésorier



**Offre d'emploi -
Camp de jour de Laurier-Station**

**NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE JEUNES DYNAMIQUE
QUI AIMERAIT TRAVAILLER AVEC NOUS !!!**

**Animateur de camp de jour
Responsable du service de garde
Animateur au service de garde**

Envoie ton CV à Loisirs@ville.laurier-station.qc.ca

